



Envoyé en préfecture le 17/04/2025
Reçu en préfecture le 17/04/2025
Publié le
ID : 038-213805161-20250417-25DEC017-AU

décision du maire

N°25DEC017
15 Avril 2025

Pôle Ressources – Service
finances

Contrat Carte achat public

Le Maire de la Ville de La Tronche,

Pages :
1/1

Vu la délibération en date du 25 mars 2024 portant délégations données au maire au titre de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L. 2122-23 du code général des collectivités territoriales,

Pièce jointe :
-

Vu le code de la commande publique et notamment les articles L. 2122-1 et R. 2122-8,

Décide

**Télétransmis en
préfecture le :**

Article 1 : afin de permettre à la commune de recourir au paiement par carte achat de ses commandes de biens et de services, de conclure un contrat « Carte achat public » avec la Caisse d'Epargne Rhône Alpes sise 116, Cours Lafayette - BP 3276 à LYON cedex 03 (69404). Le contrat est conclu pour une durée d'un an, renouvelable deux fois et porte sur la fourniture d'une carte.

Article 2 : Il sera rendu compte de cette décision lors du prochain conseil municipal.

Monsieur le maire,
Bertrand Spindler

